



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale

Bureau de l'Urbanisme et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par : Anissa REJILI
Tél. : 04 72 61 61 12
Courriel : anissa.rejili@rhone.gouv.fr

Affaire suivie par : Hugo ILUNGA
Tél. : 04 72 61 66 16
Courriel : hugo.ilunga-ngeleka@rhone.gouv.fr

Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Séance du jeudi 11 avril 2024

ORDRE DU JOUR

9h30 : La société SAS SODIRE sollicite l'autorisation de la commission départementale d'aménagement commercial en vue de procéder, sur la commune de Saint-Georges-de-Reneins (69830), 110 rue de l'Industrie – Les Vernailles, à l'extension de 530 m² de surface de vente du supermarché « *E.Leclerc* », portant ainsi sa surface de vente de 1 820 m² à 2 350 m², et l'ensemble commercial de 1 990 m² à 2 520 m².

10h30 : La société SCCV GCLB sollicite l'autorisation de la commission départementale d'aménagement commercial, en vue de procéder à la modification substantielle du projet de création, sur la commune de Villeurbanne (69100), ZAC Gratte-Ciel Nord, rues Francis de Pressensé et Françoise Héritier, d'un ensemble commercial – macro-lot B comprenant une moyenne surface, à l'enseigne « *Monoprix* », passant de 2 650 m² à 2 993 m² et cinq boutiques au lieu de trois, passant de 270 m² à 354 m², soit une surface totale de 3 347 m². Ce projet, ayant déjà fait l'objet d'un premier avis favorable de la CDAC le 12 juillet 2022, s'inscrit dans un programme global visant la création d'un ensemble commercial au sein de la ZAC Gratte-Ciel Nord (macro-lots A, B et C) de 9 131 m².